

Décision

Générale

colonial

Décision n° 211 du 15 février 1950 :

n° 211

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 février 1950

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1950

Date du numéro
28 février 1950

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés pour inaptitude à l'emploi et pour compter du 15 février 1950, les miliciens dont les noms suivent : 1681. Bouh Ahmed, 2e classe, 2° compagnie. 1428. Baré Aleo, 2e classe, 2e compagnie. 1957. Abdi Beeksi, 2e classe, 2e compagnie. 2201. Ilambud Karsan, 2e classe, 2e compagnie. 2085. Kayreh aberi, 2e classe, 2e compagnie. 2214. Kamil Abmad, 2e classe, 2e compagnie. Les miliciens : 1681, Bouh Ahmed ; 1428, Baré Aleo ; 1057, Abdi Bectal ; 20S5, Kayreh Waberi, ayant plus d'un, an de service, ont droit à l'indemnité de licenciement d'un mois de solde nette.